

**Du rappel, par Élie Bajard, de quelques difficultés à être rigoureux dans le recours à la décodification à la démonstration que la « devinette » n'est pas le fait de qui on croit.**

## Vous avez dit devinette ?

Dans la lettre du Ministre sur la méthode syllabique de lecture nous lisons :

*« L'identification des mots n'a rien à voir avec une devinette. L'apprentissage de la lecture passe par le décodage et l'identification des mots conduisant à leur compréhension. »*

Le ministre a repris le terme *devinette* utilisé par l'Observatoire National de la Lecture (ONL) vis à vis des méthodes idéographiques. Pourquoi ce dédain pour la devinette ? La devinette est un jeu d'enfant. Et qui dit jeu, dit activité peu sérieuse, n'est ce pas ? Le jeu ne peut-être comparé à la vertu éducative du travail. De plus la devinette accepte le recours à l'intuition et à l'approximatif. C'est de rigueur dont l'enfant a besoin. Pourquoi ne parle-t-on pas d'énigme ? Rappelant la question du Sphinx à Œdipe, l'énigme n'est-elle pas la face sérieuse de la devinette ? On pourrait recourir également au concept de « situation problème », consacré par la pédagogie de l'enseignement des sciences ? Non c'est « devinette » que le ministre a dit.

Par contre la rigueur, pour parler comme l'ONL, on la trouve dans l'application des règles de « décodification ». Cette opération qui transmue les lettres en sons, permet « l'extraction de la prononciation ». Celui qui n'accepte pas ce présupposé refuse de reconnaître le principe alphabétique, base de l'écriture occidentale. L'enfant qui sait transformer les lettres en sons, sait prononcer les mots et ce faisant les comprend. Voilà ce que nous dit le ministre. Ceux qui questionnent ce postulat sont les fossoyeurs de l'enseignement

et minent l'égalité des chances des enfants devant l'écrit et, conséquemment, devant la vie sociale. C'est cela qu'il faut apprendre aux futurs enseignants dans les IUFM.

N'ayant pas l'autorité du ministre, mes interrogations ne feront pas l'objet d'une circulaire ministérielle et je ne pourrais m'empêcher de douter de mes doutes. J'ose pourtant les exprimer, me rappelant qu'avant ce ministre certains ont déjà dit la même chose, il y a bien longtemps et d'autres, il y a moins de temps, ont dit des choses différentes.

Je me souviens de cette institutrice stagiaire dans une grande section maternelle qui tentait d'expliquer la relation entre les sons et les lettres du mot *oiseau* écrit dans une phrase au tableau :

*L'oiseau est triste dans sa cage.*

Tous les enfants connaissaient ce mot et la maîtresse prenait soin d'aborder à l'écrit des mots appartenant au vocabulaire des enfants. Elle tenait ainsi compte de sa formation à l'IUFM.

Pourtant, invités à observer le mot écrit, les enfants posèrent à leur tour des questions :

- pourquoi on prononce [o] quand il y a un /a/ ?
- mais c'est parce que l'ensemble /eau/ se prononce [o].

L'enfant, satisfait par la réponse claire et immédiate de la maîtresse ne poursuivit pas sa recherche. Pourtant on pouvait se demander : *Quand doit-on traiter la lettre isolément pour*

dire [a] ou la traiter avec sa voisine /au/ ou ses voisines /eau/ pour dire [o] ?

Encouragé par le questionnement de son compagnon, un autre enfant s'aventure :

- pourquoi on prononce [a] quand il y a un /i/ ?

La maîtresse reste surprise

- Que dis-tu ?

L'enfant précise

- Oui, après le /o/ il y a un /i/ et on dit [a].

La maîtresse explique alors que, dans le mot oiseau, le /i/ ne correspond pas au son [a] parce qu'il fonctionne avec le /o/. Les deux lettres ensemble correspondent au son... et la maîtresse de prononcer ce qui s'écrit /oi/.

En fait, une analyse linguistique rigoureuse indique qu'au digraphe /oi/ correspondent deux phonèmes [w] et [a]. Il y a bien un phonème [a] dans le mot oiseau. Soit. Mais encore une fois, pour décider du rôle phonique de la lettre /i/, il faut prendre en compte les lettres voisines. Faut-il traiter /i/ tout seul comme dans le mot image ou avec /o/ comme dans oiseau ou avec /a/ comme dans mai ou avec /a/ et /n/ comme dans main ? Cela vous paraît compliqué ? Et pour les enfants, alors !

La lecture du texte qui suit, formaté à l'ancienne (*en scriptio continua*), montre que la difficulté de la segmentation syllabique n'est pas seulement hypothétique.

ILFAUDRAITAJOUTERENTOUTERIGUEURQUELE  
MOTOISEAUESTIDENTIFIABLEPARLELECTEUR  
GRACEAUNEESPACEQUILESUITCOMMELE  
MONTRECE'TEMANIEREANCIENNEDECRIRE.

De plus, pour « extraire la prononciation », du sujet de la phrase *l'oiseau* proposée par la maîtresse, il faut construire une syllabe orale [lwa] et une autre [zo], ce qui donne la suite phonémique [lwazo]. Or premièrement, pour extraire la première syllabe [lwa], il faut tenir *pour rien* l'apostrophe qui ne correspond à aucun phonème, c'est à dire le graphe qui *pour l'œil* sépare l'article du substantif. Ensuite, la seconde syllabe ne correspond pas à la syllabe /seau/ sortie du mot qui se prononce [so] et non [zo] car lorsque l'on isole la syllabe /seau/ du mot oiseau, on lui attribue un espace de

chaque côté la transformant ainsi en mot. Mais chut, ne le disons pas car c'est parler du fonctionnement idéographique de la langue !

Il faut faire ici une observation rarement formulée. La « décodification » s'exerce sur le « mot ». Or c'est l'espace qui permet de le distinguer sur la ligne. Celle-ci - *l'espace typographique est féminine* - ne possède aucun correspondant sonore dans la langue orale et est purement idéographique. Nous nous trouvons donc devant le paradoxe d'une méthode qui prétendant enraciner l'acte de lecture dans la « décodification », l'inaugure par un acte idéographique. En ne reconnaissant valide que la correspondance entre les lettres et les sons, le ministre (mais quels sont les experts qui le conseillent ?) scie la branche idéographique sur laquelle, sans le savoir, il s'est assis.

En fait tous les graphes valent pour l'œil et supportent une fonction sémiotique. L'espace, sacré premier d'entre eux par le clavier de l'ordinateur qui lui a accordé la touche la plus longue, est aussi, mais de façon honteuse puisque personne ne reconnaît son rôle, à la base de la « décodification ». Il ne possède pourtant aucune fonction sonore et n'a pas droit au statut de lettre.

En fait pour pouvoir bien décodifier, il faut savoir prendre en compte les dimensions que négligent méthode syllabique et méthode phonique dans les deux ordres de la langue, la prosodie de l'oral et les graphes idéographiques de l'écrit. Loin de permettre au débutant une transposition rigoureuse des « lettres » en « sons », la « décodification » est un exercice de « devinette » que réussissent seulement ceux qui savent lire et les enfants qui ne s'en tiennent pas à ce qu'on leur enseigne. Serait-ce cela l'égalité des chances ? En tous les cas, je ne suis pas sûr que la rigueur soit seulement du côté du ministre.

Élie BAJARD ■■■

Les librairies des grandes surfaces alimentaires ont assuré 22,5% de la vente des livres en France. Par exemple, dans les 125 « espaces culturels » Leclerc, les livres représentent 50% de l'espace et 27% du chiffre d'affaires, en constante augmentation.